

Paquebot mixte

TIBET



Nom :	TIBET
Type :	Paquebot mixte de la Société marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et C ^{ie} ¹ .
Chantier :	Société des forges et chantiers de la Méditerranée, La Seyne sur Mer Yard N° 823.
Commencé :	N.C.
Mis à flot :	1883
Terminé :	N.C.
En service (MM) :	N.C.
Retiré (MM) :	1922.
En service (MN) :	N.C.
Retiré (MN) :	N.C.
Caractéristiques :	Paquebot mixte en acier de 2.703 t. ² Longueur : 101,19 m. Largeur : 12,19 m. Deux hélices ; 12 nœuds ; Une cheminée ; Deux mâts ;
	Sister-ship : <i>N.C.</i>
Armement :	N.C.
Principales dates :	Lancé à La Seyne-sur-Mer en 1883 8 - 19 septembre 1914 : transporte de Dakar à Marseille trois compagnies et la section de mitrailleuses du Bataillon Schneegans, unités qui appartenaient au Régiment de marche de tirailleurs sénégalais ³ . Ses autres unités furent acheminées à Marseille par le <i>Lybia</i> (autres compagnies du Bataillon Schneegans et section de mitrailleuses du Bataillon Sapolin), l' <i>Amiral Villaret de Joyeuse</i> (État-major et Bataillon Chasles) et l' <i>Amiral-Hamelin</i>

¹ Dont le siège social était établi à Marseille, aux 4 et 6, place de la Bourse.

² Selon Miramar : 2755 tonnes.

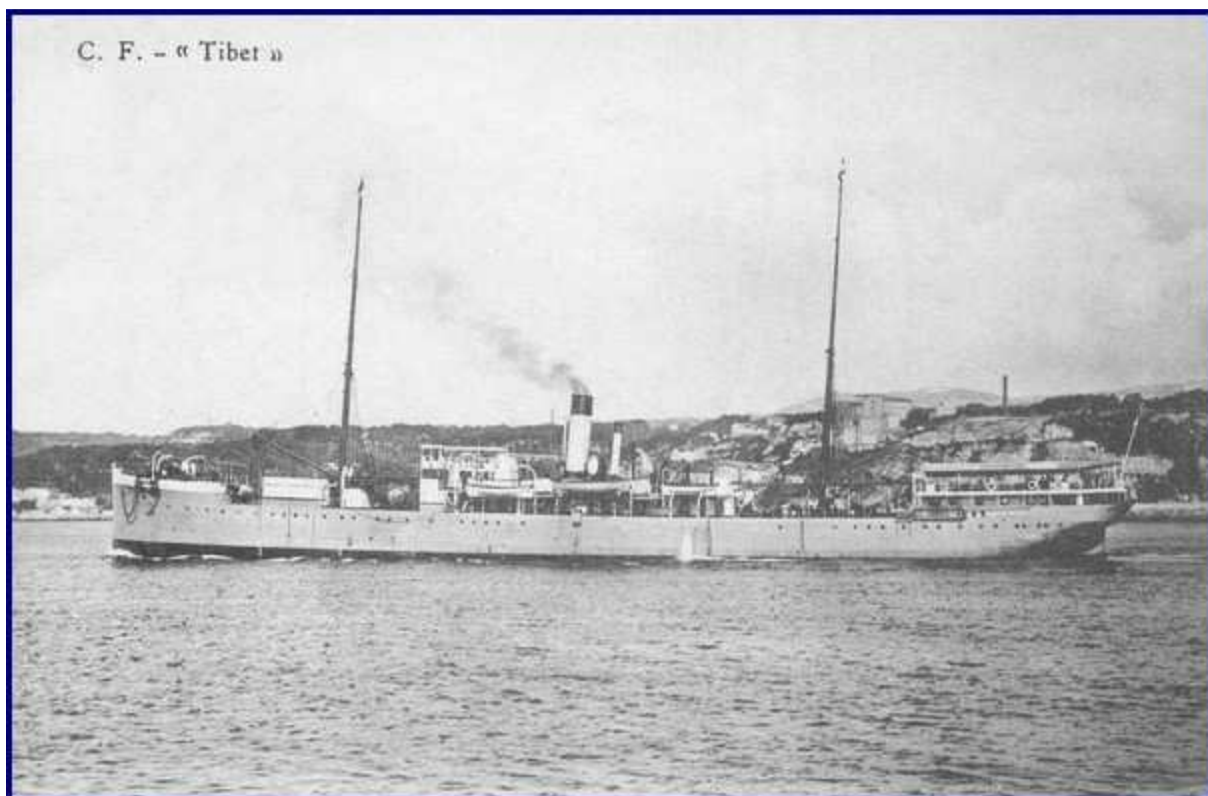
³ Ce régiment venait d'être formé le 1^{er} septembre 1914 à Dakar (Ordre général n° 24 du général de division Lasserre, commandant supérieur des troupes du Groupe de l'A.O.F., signé à Dakar, le 31 août 1914), essentiellement à partir de réservistes provenant de toutes les régions de l'Afrique occidentale française (Soudan, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, ...). Le 30 septembre 1914, il prendra officiellement le nom de Régiment sénégalais du corps d'armée colonial.

	(Bataillon Sapolin). 02 mars 1922 : vendu et détruit à Gênes (Italie).
Equipage :	N.C.
Citations :	N.C.
Bibliographie :	N.C. <u>Revue et journaux :</u> N.C.
Internet :	http://www.navires-14-18.com/index.php http://www.miramarshipindex.org.nz/
Archives :	Journal de marches et opérations du Régiment de marche de tirailleurs sénégalais – du 3 septembre 1914 au 5 novembre 1914 – : S.G.A. « Mémoire des hommes », Cote 26 N 869/1, p. 2, 4 et 5.
Plans :	N.C.
Cartographie :	N.C.
Sous marin :	N.C.

Iconographie :



TIBET



Annexe 1 :

Journal de marches et opérations du Régiment de marche de tirailleurs sénégalais – du 3 septembre 1914 au 5 novembre 1914 – : S.G.A. « Mémoire des hommes », Cote 26 N 869/1, p. 2, 4 et 5.

« Le 3 septembre 1914, le colonel Lavenir, commandant militaire du Sénégal, reçoit du général, commandant supérieur des troupes du Groupe de l'A.O.F. le télégramme suivant :

" Après envoi du détachement à diriger demain 4 août [sic] sur Thiès, pourrez vous mettre en route sur Dakar où serait désirable que vous fussiez rendu le 6 au plus tard. Achevez de constituer votre état-major du régiment à Dakar dans limites des disponibilités locales. "

Il reçoit en même temps l'Ordre général n° 24 ci-joint (p. 3).

Le 5 septembre, à 7 heures, le colonel quitte Saint-Louis pour Dakar. Il prend en passant un premier contact avec les officiers du régiment dont les différents éléments s'échelonnent le long de la ligne : Bataillon Chasles à Tivouane, Bataillon Sapolin à Thiès, Bataillon Schneegans à Tiaroye.

Le 6 septembre, à 9 heures, sont donnés les premiers ordres d'embarquement.

Le 8 septembre, à 9 heures, le Bataillon Schneegans embarque trois compagnies et sa section de mitrailleuses sur le **TIBET**, et sur le *Lybia* une compagnie à laquelle se joint la section de mitrailleurs du Bataillon Sapolin, seule unité du régiment qui ne comprenne que des Européens.

L'état-major et le Bataillon Chasles embarquent à 10 heures sur l'*Amiral Villaret de Joyeuse* qui lève l'ancre à midi 30. Le Bataillon Sapolin doit embarquer ultérieurement.

Tous les éléments se concentreront à Marseille, où les navires arriveront successivement, chacun utilisant sa vitesse.

Le 9 septembre, le *Villaret de Joyeuse* est par 18° 35' N. et 20° 1' O., à 247 milles de Dakar.

Le 10 septembre à midi : 22° 35' N. et 19° 19' O. (487 milles).

Le 11 septembre à midi : 25° 52' N. et 17° 33' O.

Le 12 septembre à midi : 28° 46' N. et 15° 16' O.

Le 13 septembre à midi : 32° N. et 13° 03' O.

Le 14 septembre à midi : 35° N. et 9° 25' O.

Le 15 septembre à midi : 36° N. et 3° 27' O.

Le 16 septembre à midi : 38° 51' N. et 1° 36' O.

Le jeudi 17 septembre, à 5 heures du soir, le *Villaret* entre en rade de Marseille, où le pilote apprend aux officiers, sans nouvelles depuis le départ, la victoire de la Marne.

Les opérations de débarquement commencent dans la matinée du 18. Les différents éléments du régiment se concentreront au camp de Carpiagne, à 18 kilomètres de Marseille, au fur et à mesure de leur arrivée.

De régiment, il n'y a encore en réalité qu'un embryon, constitué d'éléments venus de toutes les régions de l'A.O.F. (Soudan, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, etc.), avec une très forte proportion de réservistes, avec des officiers qui, pour la plupart, ne connaissent ni leurs cadres ni leurs hommes, et qui n'ont eux-mêmes jamais servi sous les ordres du colonel. Il est nécessaire que, le plus rapidement possible, cet organisme soit mis au point. Tous les jours, matin et soir, tout le monde, même les comptables, manœuvra d'après les principes du nouveau Service en Campagne.

Ces manœuvres doivent avoir lieu malgré l'organisation matérielle qui doit être révisée en même temps. On peut dire que le régiment manque de tout : 75 % de ses fusils, d'après la visite d'un inspecteur d'armes, ont besoin d'être changés. Il n'y a ni une voiture ni un cheval. Les vêtements légers apportés du Sénégal sont inutilisables ; il faut habiller, équiper tout le personnel, y compris les officiers. Les mitrailleuses n'ont qu'une partie de leur matériel ; il n'y a pas d'ateliers téléphoniques, pas d'éclaireurs montés, pas de cyclistes, pas de conducteurs. Les cadres mêmes sont incomplets.

Le Bataillon Schneegans arrive sur le **TIBET** et le *Lybia* le 19 et le 20 septembre. L'*Amiral Hamelin*, qui transporte le Bataillon Saportin arrive seulement le 28 septembre.

Le 30 septembre, le régiment organisé reçoit l'ordre de s'embarquer le lendemain. Il prend officiellement le nom de Régiment Sénégalais du Corps d'Armée Colonial. Le départ aura lieu par quatre trains transportant respectivement chacun des trois bataillons et l'état-major du régiment.

	Entre temps, le régiment a reçu une légère modification dans son organisation : il est constitué d'une compagnie hors rang, chargée de l'administration des trois bataillons, qui ne forment plus qu'un corps. [...] »
Annexe 2 :	N.C.

Remerciements :	A l'attention de Daniel Laheyne, Pour sa contribution à l'élaboration de cette fiche récapitulative.
------------------------	---